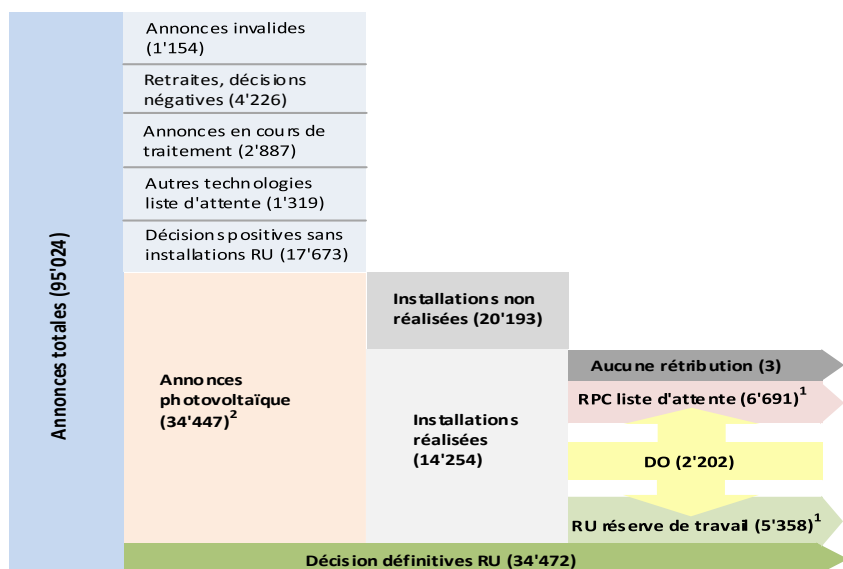


## Vue d'ensemble totale



Au total, 95'024 annonces ont été placées chez Swissgrid. Les annonces regroupent en majorité le photovoltaïque. En plus de l'énergie photovoltaïque (PV), 1'319 annonces liées à la biomasse, à la géothermie, aux petites centrales hydrauliques et à l'énergie éolienne se trouvent sur la liste d'attente. 17'673 installations ont déjà reçu une décision positive pour la RPC et ne seront donc plus prises en compte pour la Rétribution Unique (RU).

Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans le Cockpit RPC sous <https://pronovo.ch/fr/landing-page-fr/services/rapports-et-publications/>.

Parmi les 34'447 installations PV sur la liste d'attente, 14'254 installations sont déjà réalisées. Considérées comme réalisées sont les installations dont les données certifiées ont été enregistrées chez Swissgrid, c'est-à-dire celles dont la mise en service a été confirmée.

<sup>1</sup> Le droit d'option exercé a été pris en compte dans ce cas.

## Vue d'ensemble de la rétribution unique

Sur les 14'254 installations déjà réalisées, 6'691 restent sur la liste d'attente jusqu'à ce que les ressources financières leur permettent d'entrer dans la RPC.

2'202 gestionnaires d'installations peuvent choisir entre la RU et la RPC. Parmi ceux-ci, 25 ont exercé leur droit d'option (DO) pour la RPC et 930 ont opté pour la RU au 4<sup>e</sup> trimestre 2017.

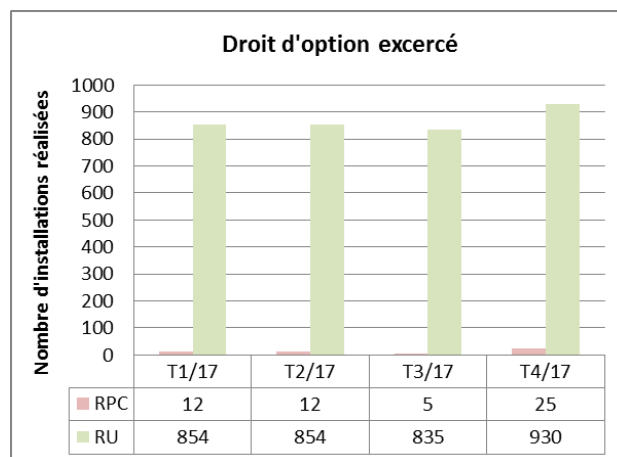
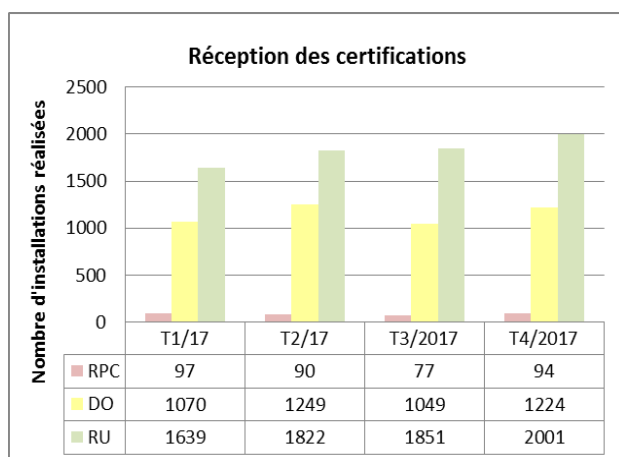
5'358 installations déjà réalisées recevront définitivement la RU. Parmi celles-ci, 5'044 projecteurs/trices ont déposé les documents complets contenant les informations de paiement.

Sur les 20'193 installations non réalisées, selon les données de l'annonce, 5'230 bénéficieraient de la RU, 6'940 auraient un droit d'option et 7'962 resteraient sur la liste d'attente de la RPC. 61 installations ne recevraient pas de rémunération. Des légitimités de l'exigence définitives pourront seulement être établies lorsque les données certifiées seront enregistrées chez Swissgrid.

Rétributions obligées	Nombre d'install.	Puissance [MW]	Prod. [MWh/a]	Contribution [KCHF]
Versements précédents	29'564	303	287'262	276'445
Rétributions obligées décembre T3/17	4'908	55	51'802	37'543
<b>Totaux</b>	<b>34'472</b>	<b>358</b>	<b>339'064</b>	<b>313'988<sup>2</sup></b>

<sup>2</sup> De ce montant, environ CHF 2.2 millions étaient versées pour des extensions des installations photovoltaïques (rétribution unique).

**Réception des données certifiées des installations de production et exercice du droit d'option**



Le pourcentage des installations RU dont les données certifiées des installations de production ont été enregistrées chez Swissgrid durant le 4<sup>e</sup> trimestre 2017 s'élève en moyenne à 60%.

Parmi les installations déjà réalisées avec droit d'option, 3% ont opté pour la RPC et 97% pour la RU durant le 4<sup>e</sup> trimestre 2017.

**Rétribution éventuelle des installations RU**

	Nombre d'install.	Puissance [kWc]	Contribution RU [CHF]
<b>Total rétribution unique (RU)</b>	<b>10'588</b>	<b>78'400</b>	<b>77'612'860</b>
- Installations RU en exploitation (réserve de travail)	5'358	47'508	50'649'720
- Installations RU pas encore réalisées <sup>3</sup>	5'230	30'892	26'963'140
<b>Total droit d'option (DO)</b>	<b>9'143</b>	<b>149'554</b>	<b>121'751'098</b>
- Installations avec DO en exploitation	2'202	36'564	36'017'745
- Installations avec DO pas encore réalisées <sup>3</sup>	6'941	112'990	85'733'353
<b>Total global (RU+DO)<sup>4</sup></b>	<b>19'731</b>	<b>227'954</b>	<b>199'363'958</b>

Parmi les 34'447 installations photovoltaïques au total, 19'731 pourraient actuellement faire valoir un droit à la rétribution unique. Ce chiffre se rapporte aussi bien aux installations réalisées qu'à celles non réalisées. Parmi celles-ci, 5'358 reçoivent en définitive et 5'230 autres, d'après les données d'annonce, la rétribution unique. Cela génère des coûts à hauteur d'environ CHF 77.6 millions majorés de la rétribution éventuelle de 9'143 installations avec droit d'option à hauteur de CHF 121.8 millions, ce qui donne un bloc de coûts maximal possible de CHF 199.4 millions pour la rétribution unique.

<sup>3</sup> Les droits (RU, DO) ainsi que le montant des moyens financiers nécessaires se basent sur les données de l'installation annoncées.

<sup>4</sup> Les installations déjà payées ne sont plus prises en compte dans le calcul.